

## **MESSAGES-CLÉS DE L'EXAMEN NATIONAL VOLONTAIRE 2023 DU BURKINA FASO**

Le Burkina Faso se prête à nouveau à cet exercice en 2023, après celui de 2019. En s'engageant à la production du deuxième Rapport national volontaire (RNV), le Gouvernement s'oblige, malgré les multiples chocs auxquels le pays fait face, à rendre compte de la mise en œuvre des ODD.

Ce RNV constitue une opportunité pour le pays de s'interroger sur les efforts à fournir pour être au rendez-vous de l'agenda 2030. Il a été préparé selon une approche participative, interactive et inclusive.

La mise en œuvre des ODD s'est faite dans un contexte difficile marqué, par la persistance de la crise sécuritaire et les changements dans la gouvernance politique au niveau national, et au niveau international par la survenue de la Covid-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Par ailleurs, la situation sécuritaire a occasionné une crise humanitaire sans précédente, avec un nombre de Personnes déplacées internes estimé à 1 999 127 à la date du 28 février 2023 dont 58,42% d'enfants, 23,97% de femmes et 17,61% d'hommes.

Malgré ce contexte difficile, l'économie burkinabè s'est montrée résiliente. En effet, le taux de croissance de l'économie a évolué à un rythme annuel moyen de 5,2% sur la période 2016 -2022. Toutefois, les effets de la COVID-19 ont été ressentis en 2020 par une perte de croissance (-3,8 points de pourcentage), un repli des recettes fiscales (-3,4 %) et un creusement du déficit budgétaire (-5,2%).

Aussi, l'évaluation de la mise en œuvre des ODD 6 et 7 montre que des résultats satisfaisants ont été atteints. Ainsi, le pays enregistre une amélioration de l'accès à l'eau potable, qui passe de 71,9% en 2016 à 76,3% en 2021. Ces avancés ont été portées par l'initiative « zéro corvée d'eau » lancée en 2016 qui a permis de booster les interventions et de disponibiliser ainsi un grand nombre d'ouvrages hydrauliques. Le pays enregistre également une amélioration de la couverture géographique en électricité (33,32% en 2015 à 49,29% en 2021) et du taux d'accès à l'électricité au niveau national porté par l'énergie solaire. En 2018, les ménages ayant accès à l'électricité étaient estimés à 53,4% (24,4% pour l'électricité réseau et 29,0% pour l'énergie solaire ou groupe électrogène). Il est aussi à noter une amélioration des énergies renouvelables dans la production totale

d'énergie/électricité réseau (9,4% en 2015 à 24,29% en 2021) grâce au développement des projets solaires.

Cependant, l'évaluation des ODD 9 et 11 restent mitigés. Il est à noter une dégradation du réseau routier en dépit des efforts de réhabilitation entrepris depuis 2017 (30% de route en bonne état en 2016 contre 25% en 2021) et une baisse de la contribution de l'industrie manufacturière dans le PIB. Quant à l'urbanisation croissante, elle a eu une incidence sur le développement de l'accès de tous à un logement et des services de base dans les villes.

Le pays doit relever un certain nombre de défis pour l'accélération des objectifs de développement dont le principal demeure la crise sécuritaire qui a affecté sévèrement les progrès réalisés par le Burkina Faso dans la mise en œuvre des ODD. A ce défi majeur, peut-on ajouter :

- la maîtrise de la démographie pour l'atteinte du dividende démographique ;
- la mobilisation des ressources internes et externes pour répondre aux besoins sécuritaire, humanitaire et de développement de plus en plus croissants ;
- la réduction des inégalités et des disparités persistantes malgré les politiques publiques mises en œuvre ces dernières années;
- le renforcement d'action en vue de promouvoir la recherche dans la mise en œuvre des ODD ;
- la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

En dépit du contexte difficile, l'engagement des autorités à poursuivre la mise en œuvre des ODD s'est renforcé avec le l'élaboration du plan national de développement économique et social (2021-2025) dont l'opérationnalisation se fait actuellement à travers le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) bâti autour de quatre piliers : **pilier 1** : lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ; **pilier 2** : répondre à la crise humanitaire ; **pilier 3** : refonder l'État et améliorer la gouvernance et **pilier 4** : œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.